

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 18 Mai 2026</p>	<p>DATE DE CONVOCAATION : 11 mai 2026 DATE D’AFFICHAGE : 12 mai 2026</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 17 Nombre de Conseillers votants : 18</p>
--	---

L’an deux mil vingt-six, le Lundi 18 Mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Éric ROULIER, Maire.

**Présents** : Monsieur Stanislas TEZIER, Madame Catherine WATIAU, Monsieur Bruno GRATKOWSKI, Madame Sophie TRACOU, Monsieur Jean-Pierre BÛCHEL, Mesdames Charlotte CLIDI et Sylvie GIRBEAU, Monsieur Jean-Paul FICHEN (ayant pouvoir de voter pour Monsieur Didier CRESPEL), Madame Gwénaëlle JOUAN, Monsieur Erwann CITEAU, Madame Bernadette BROSSEAU, Monsieur Jacques VINCENT, Madame Catherine WALLET, Madame Catherine FOUCAULT, Monsieur Nicolas THARREAU, Madame Aurélie ANÉZO et Monsieur Benoit HERON.

**Absent excusé** : Monsieur Didier CRESPEL

**Pouvoir** : Monsieur Didier CRESPEL a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul FICHEN

Madame Bernadette BROSSEAU a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire sort de la salle.

### APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET VILLE

Le Compte Financier Unique (CFU) du budget ville qui retrace les recettes et dépenses de l’année 2025 est le suivant :

➤ En fonctionnement :

Dépenses : 4 176 258,57 €

Recettes : 5 275 277,69 €

Soit un excédent d’exercice de : 1 099 019,12 €

Excédent de fonctionnement reporté de 2024 : 615 304,49 €

Soit un excédent de clôture de 1 714 323,61 €

➤ En investissement :

Dépenses : 3 278 891,06 €

Recettes : 2 660 057,89 €

Soit un déficit de l’exercice de 618 833,17 €

➤ Les reports d’investissement :

Dépenses : 444 955,31 €

Recettes : 295 243,95 €

Soit un déficit de : 149 711,36 €

Déficit reporté de 2024 : 644 828,20 €

Déficit de 2025 : 618 833,17 €

Déficit de l'exercice : 1 263 661,37 €

Déficit des reports : 149 711,36 €

Soit un déficit de clôture de : 1 413 372,73 €

Il convient d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget ville.

La commission finances du 20 avril 2026 a émis un avis favorable.

**Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité, l'approbation du compte financier unique 2025 du budget ville.**

Reçu au contrôle de légalité  
le 21/05/2026  
Publié ou notifié  
le 26/05/2026  
Le Maire.

Éric ROULIER  
Maire

